

L'écriture de l'histoire et la représentation du passé

IIA689, in *Annales. Histoire. Science sociales* 4 (2000) 731-747



© Comité éditorial du Fonds Ricœur

Note éditoriale.

Cet article de Paul Ricœur est la reprise par la revue des *Annales* de sa conférence prononcée à la Sorbonne le 13 juin 2000 dans le cadre de la 22^e conférence Marc Bloch, sous le patronage de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, présidée par l'historien Jacques Revel. Elle atteste l'existence d'un vrai dialogue entre Ricœur et les historiens. L'invitation à cette prestigieuse conférence est exceptionnelle car les historiens en France se sont assez systématiquement maintenus à l'écart des philosophes. Pour Ricœur, il s'agit de présenter les grands axes qui seront publiés très peu après sa conférence, dès septembre 2000, dans son maître-ouvrage, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Seuil, 2000). Cette conférence est dédiée à l'historien François Furet qui venait de disparaître et avec lequel Ricœur avait presque achevé un livre de dialogue qui devait être publié chez Stock.

(F. Dosse, pour le Fonds Ricœur).

Mots clés : Histoire, Mémoire, Oubli, Représentation, *Eikôn*, Reconnaissance, Opération historiographique, Représentance.

[731]

C'est une attente du lecteur du texte historique que l'auteur lui propose un « récit vrai » et non une fiction. La question est ainsi posée de savoir si, comment, et jusqu'à quel point, ce pacte tacite de lecture peut être honoré par l'écriture de l'histoire. Ainsi s'énonce le problème, que je soumets à votre attention et à votre discussion, de la représentation du passé en histoire.

Ma première thèse est que le problème ne commence pas avec l'histoire mais avec la mémoire, avec

laquelle l'histoire a partie liée d'une façon que l'on dira plus loin. Si je plaide ici pour l'antériorité de la question de la représentation mnémotecnique sur celle de la représentation du passé en histoire, ce n'est pas parce que je me placerais, pour des raisons de circonstance à l'âge des commémorations, du côté des avocats de la mémoire contre ceux de l'histoire — ce propos m'est parfaitement étranger —, mais parce que le problème de la représentation, qui est la croix de l'historien, se trouve déjà mis en place au plan de la mémoire et même y reçoit une solution limitée et précaire qu'il ne sera pas possible de transposer au plan de l'histoire. L'histoire en ce sens est l'héritière d'un problème qui se pose en quelque sorte en dessous d'elle, au plan de la mémoire et de l'oubli ; et ses difficultés spécifiques ne font que s'ajouter à celles propres à l'expérience mnémotecnique.

Ce n'est pas chez saint Augustin que le difficile problème de la représentation du passé trouve sa première formulation ; si Augustin est bien, aux Livres X et XI des *Confessions*¹, l'initiateur d'une méditation séculaire portant sur les rapports entre le passé des choses souvenues, le présent des choses aperçues et le futur des choses attendues, Platon et Aristote sont les [732] premiers à s'être étonnés du paradoxe recelé par la notion de choses passées, les *praeterita* du latin. C'est sous le vocable de l'*eikôn* que le problème a surgi dans le domaine grec classique sous forme d'aporie, de question embarrassante.

L'aporie est double. C'est d'abord l'énigme d'une image qui se donne à la fois comme présente à l'esprit et comme image de..., image d'une chose absente. Socrate dans le *Théétète* pose le problème à l'occasion de la réponse à une question embarrassante : peut-on avoir appris quelque chose et ne pas savoir qu'on l'a éprouvé ? — « Et comment, Socrate, réplique Théétète, ce serait monstrueux ce que tu dis² » Énigme donc de la présence en image de l'absent. Mais ce n'est encore que la première moitié de l'énigme commune à la fantaisie et à la mémoire. Manque encore la marque temporelle de l'auparavant qui départage par principe la mémoire de la fantaisie.

C'est à Aristote que nous devons l'examen de ce trait distinctif du souvenir, dans le petit Traité qui nous est venu dans sa traduction latine *De memoria et Reminiscencia* (dans les *Parva Naturalia*³). Comme le titre l'indique, le grec dispose de deux mots pour la mémoire : *mnêmè* et *anamnèsis*. Ce dédoublement entre la mémoire proprement dite et la réminiscence, entre la simple présence d'un souvenir à l'esprit dans son évocation spontanée, et sa recherche plus ou moins laborieuse et fructueuse, donne l'occasion de pointer la marque de l'auparavant — du *proteron* — sur la chose passée : « La mémoire, écrit Aristote, est du temps » (adjectif partitif : mot à mot de l'advenu, *tou genomenou*). Plus fortement : on

¹ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, Livres VIII-XIII, Paris, Desclée De Brouwer, 1962, *Œuvres de saint Augustin*, 14 (Bibliothèque augustinienne), pp. 556-572 et 572-591.

² SOCRATE, « Vois plutôt cette autre objection qui s'avance, et considère par où nous l'écartérons.

— THÉÉTÈTE : Quelle objection, donc ? — SOCRATE : Une de ce genre, soit la question : Supposons qu'on soit venu à savoir quelque chose ; que de cet objet même on ait encore, on conserve, le souvenir ; est-il possible que, à ce moment-là, quand on se le rappelle, on ne sache pas cela même qu'on se rappelle ? [...] Mais j'ai l'air de me lancer dans un grand discours : ce que je veux demander, c'est si une fois qu'on a appris quelque chose, on ne le sait pas quand on se le rappelle. » (PLATON, *Théétète*, Paris, Flammarion, 1994, trad. par M. Nancy, [163d] p. 182.) « Et comment, Socrate ? réplique Théétète, ce serait monstrueux ce que tu dis. » De cette réponse embarrassée surgit une question plus aiguë : « Sans plus tarder, crois-tu qu'on te concédera que chez un sujet quelconque, le souvenir présent de ce qu'il a éprouvé soit une impression semblable, pour lui qui ne l'éprouve plus, à ce qu'il a une fois éprouvé ? Il s'en faut de beaucoup. » (*Ibid.*, [166b] p. 190.) Question insidieuse, qui entraîne toute la problématique dans ce qui apparaîtra plus tard comme un piège, à savoir le recours à la catégorie de similitude pour résoudre l'énigme de la présence de l'absence, énigme commune à l'imagination et à la mémoire, comme le choix du vocable *eikôn* le souligne. Je ne suivrai pas les protagonistes du dialogue dans l'examen de la solution proposée, à savoir le modèle de l'empreinte dans la cire, laquelle ne fait que redoubler l'énigme, dans la mesure où toutes les empreintes sont présentes, actuelles, et où il leur est demandé de se comporter en tant que signes de leur cause, à savoir l'événement de la frappe de l'empreinte.

³ ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, 1953, pp. 53-63.

se souvient « sans les choses », mais « avec du temps ». Avec la mémoire, à la différence de la fantaisie, la marque de l'avant et de l'après est déposée sur la chose évoquée. Cette marque n'abolit pas la première énigme, celle de la présence de l'absent, mais l'étale en quelque sorte dans le temps. Aristote sait comme Socrate que l'image, telle la peinture d'un animal, consiste en deux choses [733] à la fois : « Elle est elle-même et en outre la représentation d'autre chose » — *allou phantasma* —, en bref l'image est à la fois inscription actuelle et signe de son autre ; c'est sur cette altérité de l'autre que le temps met sa marque distinctive au plan de la mémoire. C'est ici que le second vocable pour la mémoire — *anamnèsis* — entre en jeu : le souvenir de la chose n'est ni toujours ni fréquemment donné, il faut le chercher ; cette quête est l'anamnèse, la réminiscence, la recollection, le rappel. À la question initiale : quoi ? — visant le souvenir —, se joint désormais la question *comment ?*, qui met en mouvement un « pouvoir-chercher », tantôt plus mécanique comme le voudra plus tard l'« associationnisme », tantôt plus raisonné comme l'atteste l'éventail des procédés de remémoration que les Modernes ont réparti entre l'association et l'effort de rappel cher à Bergson.

Avec ces deux rubriques : présence du souvenir, recherche du souvenir, nous avons mis en place le cadre général d'une phénoménologie de la mémoire. Et nous connaissons dès le début la question de confiance qui peut s'énoncer ainsi : si le souvenir est une image, comment ne pas le confondre avec la fantaisie, la fiction ou l'hallucination ? C'est alors que se propose, à l'orée de l'entreprise qui de la mémoire conduira à l'histoire, un acte de confiance dans une expérience qu'on peut tenir pour l'expérience *princeps* dans ce domaine, l'expérience de la reconnaissance. Celle-ci prend la forme d'un jugement déclaratif tel que : oui, c'est bien elle, c'est bien lui ! Non, ce n'est pas un fantôme, une fantaisie. Qu'est-ce qui nous en assure ? Rien, sinon l'autoprésentation elle-même de *eikôn*, comme étant l'image de l'absent sous la modalité temporelle de l'antérieur. Nous trompons-nous ? Sommes-nous trompés ? Souvent, sans doute. Mais — je le dis fortement —, nous n'avons pas mieux que l'image-souvenir dans le moment de la reconnaissance. Mais, sommes-nous sûrs que quelque chose s'est effectivement passé plus ou moins tel qu'il se propose à l'esprit en train de se souvenir ? C'est bien là la difficulté résiduelle. Et c'est ici que la problématique de la mémoire s'engage dans la voie périlleuse de la similitude, de la *mimesis*, qu'on n'a jamais fini de dissocier d'un côté du fantôme et de l'autre de l'image-copie, sans que puisse être rompu, d'un côté ou de l'autre, le sentiment d'un lien d'adéquation, de convenance de l'image-souvenir à la chose souvenue, lien dont la nature et le statut épistémique constituent l'enjeu de la présente enquête. Cet enjeu est ce que nous dénommons fidélité. Fidélité de la mémoire à laquelle nous confronterons plus loin le vœu de vérité en histoire, dans une interminable dialectique.

Avant de m'engager dans ce qui sera mon propos principal, la représentation historique du passé, je veux ajouter deux touches à mon tableau sommaire de la problématique de la mémoire ; l'une et l'autre importent à la transition de la mémoire à l'histoire.

Se pose d'abord la question du sujet de la mémoire : Qui se souvient ? Qui fait acte de mémoire en se représentant les choses passées ? On est tenté de répondre très vite : moi, moi seul. La question est devenue urgente depuis l'émergence du concept de mémoire collective en sociologie, comme [734] on le sait depuis le livre fameux de Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*⁴ ; la thèse est même poussée chez lui jusqu'au soupçon que la mémoire individuelle ne serait qu'un rejeton, une enclave, de la mémoire collective. Et pourtant la notion de mémoire collective n'a cessé de souffrir d'un reproche d'inconsistance au plan conceptuel. En outre, elle était d'autant plus mal reçue qu'elle paraissait cautionner une revendication hégémonique de la sociologie face à l'histoire elle-même. Quant à moi,

⁴ Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.

après un long embarras, je suis arrivé à la conviction que la mémoire, définie par la présence à l'esprit d'une chose du passé et par la recherche d'une telle présence, peut par principe être attribuée à toutes les personnes grammaticales : moi, elle/lui, nous, eux, etc. Cette assertion d'une attribution plurielle du souvenir ne diffère pas, selon moi, de l'attribution plurielle dont est susceptible n'importe quelle pensée, passion ou affection. Si la thèse de l'attribution multiple fait problème dans le cas de la mémoire, c'est parce que la question de l'identité personnelle — disons la question du soi — y paraît se poser d'une façon incomparable, à la différence des autres faits psychiques, comme si l'appropriation au moi propre constituait un privilège exclusif de la mémoire. Je ne pense pas, néanmoins, que l'on doive se laisser intimider par ce genre d'argument. C'est en fait au terme d'une lente conquête, assignable à ce qu'on peut appeler l'école du regard intérieur, qu'on est arrivé à identifier la mémoire et le soi. C'est ici qu'Augustin entre en scène, attirant la mémoire au foyer du soi dans le sillage de l'expérience de l'aveu et de la confession ; à son tour, John Locke renchérit sur cette subjectivation en marche, en érigeant la mémoire en critère privilégié de l'identité personnelle : la mémoire est ainsi de droit mon propre, *my own*. Husserl fera le pas décisif en fusionnant mémoire et conscience intime du temps : la mémoire n'est plus alors, comme l'avait anticipé John Locke, que la réflexion de soi sur soi étalée dans le temps ; Heidegger, en fin de parcours, pourra englober l'expérience de la mémoire dans sa temporalité, elle-même aspirée dans l'aire de gravitation de l'être-pour-la-mort, expérience marquée du sceau de l'insubstituable et de l'incommunicable. Finalement, l'assignation exclusive de la mémoire au soi apparaît comme le fruit d'une subjectivation croissante opérée aux dépens du primat de la question du quoi du souvenir sur celle de son qui⁵.

Au terme d'une pesée soigneuse des arguments et des contre-arguments, je me suis rallié à la thèse de l'attribution multiple du souvenir à une diversité de personnes grammaticales. J'ai trouvé un appui pour cette thèse dans l'analyse venue de la philosophie analytique de la notion d'« attribution » [735] à quelqu'un des phénomènes psychiques en général, reposant sur l'axiome selon lequel l'attribution d'un acte ou d'un état psychique à soi-même est par principe corrélatrice de l'attribution simultanée à l'autre que soi-même, comme nous le faisons par exemple dans le cadre d'un récit à la troisième personne : « Il ou elle se rappela soudain cette scène d'autrefois. » Que l'attribution à soi-même revête la forme particulière de l'appropriation, et que l'attribution à autrui reste tributaire de l'interprétation d'indices, cela ne saurait être nié et appelle une analyse soigneuse. Mais cette dissymétrie dans l'attribution est parfaitement compatible avec le caractère pluriel de l'attribution des phénomènes mnémoniques à une pluralité de personnes grammaticales.

Cette prise de position importe à l'historien qui peut se donner sans scrupule pour vis-à-vis la mémoire individuelle et la mémoire collective, enchevêtrées le plus souvent l'une à l'autre comme dans les fêtes, les commémorations et autres célébrations. L'histoire peut en outre trouver intérêt aux détails de la théorie de l'attribution dans la mesure où elle aussi rencontre des problèmes d'attribution à des agents sociaux tour à tour collectifs ou singuliers.

À cette première touche additionnelle, j'en ajoute une seconde qui va assurer plus étroitement encore la transition de la mémoire à l'histoire. Revenons sur le dédoublement du problème de la mémoire entre la statique du souvenir, comme image présente d'une chose absente advenue auparavant, et sa dynamique

⁵ Husserl est à mes yeux, exempt de ce reproche comme l'atteste l'admirable analyse de l'*Erinnerung* dans le volume XXIII des *Husserliana*, où l'*Erinnerung* est mise en concurrence avec le *Bild*, la *Phantasie*, et la *Vorstellung*, ces variétés de re-présentation, distinctes par principe des présentations simples dont la perception est le modèle. La phénoménologie en ce sens, ne reste pas démunie, face à la revendication d'autonomie venue du camp sociologique en faveur de l'idée de mémoire collective (Edmund HUSSERL, *Phantasie, Bildwusstsein, Erinnerung*, édition établie par Eduard MARBACH, La Haye-Boston-Londres, Martinus Nijhoff Publishers, 1930).

consistant dans le rappel. Le rappel est une opération complexe qui peut réussir ou non. La réussite, c'est la reconnaissance du souvenir dont Bergson fait l'expérience *princeps* dans *Matière et mémoire*⁶, ce maître-livre qu'on a peut-être quitté trop tôt ou trop facilement. Or la reconnaissance apparaît comme un petit miracle, celui de la mémoire heureuse, si on le compare avec toutes les difficultés qui jalonnent le trajet du rappel. Ces difficultés, qui forment la matière d'une pragmatique de la mémoire, peuvent être placées sous trois rubriques : mémoire empêchée, mémoire manipulée, mémoire obligée. Mémoire empêchée: j'évoquerai simplement les textes de Freud sur le refoulement, les résistances, la répétition, à quoi il oppose le travail de remémoration ; pour faire bonne mesure, ajoutons le travail du deuil, ce travail parallèle sur la perte. Mémoire manipulée : il faudrait évoquer ici les intersections entre le problème de la mémoire et celui de l'identité, et décrire les manières multiples de trafiquer la mémoire par le biais du récit avec ses pleins et ses déliés, ses accents et ses silences. Mémoire obligée, enfin : ici, se ralentit l'allure. Je veux dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire. Pourquoi ? Parce que le mot devoir prétend introduire un impératif, un commandement, là où il n'y a à l'origine qu'une exhortation dans le cadre de la filiation, le long du fil des générations : « Tu raconteras à ton fils... » Ensuite, parce qu'on ne met pas au futur une entreprise de remémoration, donc de rétrospection, sans faire violence à l'exercice même [736] de l'anamnèse, risquons le mot, sans une pointe de manipulation ; enfin et surtout, parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire, au risque de refermer telle mémoire de telle communauté historique sur son malheur singulier, de la figer dans l'humeur de la victimisation, de la déraciner du sens de la justice et de l'équité. C'est pourquoi je propose de dire travail de mémoire et non devoir de mémoire.

Ces difficultés du rappel, la pragmatique de la mémoire les lègue à l'épistémologie de l'histoire. Mémoire empêchée, mémoire manipulée, mémoire obligée : autant de thèmes en forme d'avertissements résonnant à l'oreille de l'historien. C'est sur ces embarras d'une mémoire difficile que l'histoire édifie ses contraintes et aussi les défenses et les conquêtes que je vais dire, et qu'elle fait converger sur la problématique de la représentation historique. Mais je dois avertir, à ce tournant de mon exposé, que la mémoire détient un privilège que l'histoire ne partagera pas, à savoir le petit bonheur de la reconnaissance : « C'est bien elle ! C'est bien lui ! » Quelle récompense, en dépit des déboires d'une mémoire difficile, ardue ! C'est parce que l'histoire n'a pas ce petit bonheur qu'elle a une problématique spécifique de la représentation et que ses constructions complexes voudraient être des reconstructions, dans le dessein de satisfaire au pacte de vérité avec le lecteur. Ici j'anticipe au galop. Laissez-moi me reposer un instant sur une figure venue de Bergson. On connaît sa fameuse image du cône renversé pointant vers le bas : à la base, en haut, la masse des souvenirs ; à la pointe, en bas, la venue du souvenir pur à l'image affleurant la surface du présent vif. C'est le moment de la reconnaissance du passé dans ces images. Eh bien, cette figure du cône, je l'adopte comme la figure du problème même que je présente ici. C'est aussi un cône pointé vers le bas : en haut, à la base, l'aporie inaugurale de la mémoire, aporie de la présence de l'absent et de l'antérieur ; le long de la descente du cône, les difficultés de la mémoire empêchée, manipulée, obligée ; à la pointe, là où le cône affleure au plan de la connaissance historique, le petit bonheur de la reconnaissance, seul et précaire gage de la fidélité de la mémoire. Ce petit bonheur touche à l'histoire qui ne l'a pas ; mais ce manque nourrit l'énergie de sa recherche — selon le titre que lui a donné Hérodote. La recherche historique, suppléant au rappel mnémonique, embrasse dès lors l'ensemble des opérations historiographiques sur le long trajet horizontal déployé de la phase documentaire à la phase scripturaire. C'est au terme de ce parcours que se pose dans toute sa problématique la question de la représentation historique, à laquelle je propose dès maintenant de donner le nom de représentance, pour en souligner la militance et l'inachèvement, au

⁶ Henri BERGSON, *Matière et mémoire, essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris, F. Alcan, 1896.

lieu et place de l'évasive reconnaissance mnémonique.

Les difficultés de la connaissance historique commencent avec la coupure que représente l'écriture. À cet égard, l'historiographie est bien nommée : le mot ne désigne pas seulement la phase scripturaire, ni non plus la [737] posture réflexive, épistémologique de second degré, mais la totalité de ce que Michel de Certeau a heureusement dénommé l'opération historiographique⁷, que je répartie à mon tour entre trois phases qui ne sont pas des étapes successives, mais des niveaux de langage et des problématiques enchevêtrées : phase documentaire aux archives, phase explicative/compréhensive, selon les usages variés de la clause parce que..., phase proprement littéraire ou scripturaire, au terme de laquelle la question de la représentation atteint son point ultime d'acuité.

1. Le sort de la représentation du passé est mis initialement sur la voie de la problématique par la première prise de distance que constitue l'inscription par rapport au champ mnémonique privé ou public. Cette prise de distance n'est toutefois effective qu'une fois l'archive instituée. Celle-ci est en effet le *terminus ad quem* d'une opération complexe dont le *terminus a quo* est la toute première extériorisation de la mémoire prise à son stade déclaratif et narratif. Quelqu'un se souvient de quelque chose, le dit, le raconte et en témoigne. Le témoin dit une première chose : « J'y étais ». Benveniste nous assure que le mot *testis* vient de *tertius*⁸ ; le témoin se pose alors en tiers entre des protagonistes ou entre l'action et la situation à laquelle le témoin dit avoir assisté, sans y avoir nécessairement pris part. Cette déclaration est à la fois une assertion portant sur une réalité factuelle tenue pour importante et une certification de la déclaration par son auteur. Celui-ci fait appel à la créance d'un autre devant qui il témoigne et qui reçoit son témoignage : « J'y étais ; croyez-moi ou non, ajoute-t-il ; et si vous ne me croyez pas demandez à quelqu'un d'autre ». Cette accréditation ouvre l'alternative de la confiance et du doute. Est ainsi constituée la structure fiduciaire du témoignage. Prêt à réitérer son témoignage, le témoin le tient pour une promesse portant sur le passé. Le témoignage devient institution. La confrontation des témoignages est ouverte et, au-delà, la controverse des historiens est lancée. Outre la contestation, la critique du témoignage marque la place en creux du *dissensus* et de sa valeur éducative au plan de la discussion publique où l'histoire achève son parcours de sens. Tout ceci, sous la condition de l'inscription, devenue mise en archive. La chose écrite va poursuivre son cours au-delà des témoins et de leurs témoignages. Faute de destinataire désigné, elle se trouve dans la situation du texte « orphelin » dont parle Platon dans le *Phèdre*. Mais quel que soit le degré de fiabilité du témoignage, nous n'avons pas mieux que lui pour dire que quelque chose s'est passé à quoi quelqu'un dit avoir assisté. Mais cela s'est-il passé tel que cela est dit ? C'est la question de confiance, le test de vérité, à quoi commence à satisfaire la recherche de la preuve documentaire.

[738] Documentaire, c'est le mot de passe. Nous savons depuis Marc Bloch que les témoins malgré eux sont les plus importants⁹. Mais ces témoignages eux aussi s'inscrivent parmi des traces bien nommées traces documentaires, dont beaucoup ne sont plus des témoignages : vestiges, indices matériels, ou signes abstraits tels que courbes de prix ou de revenus et autres *item* réitérables et quantifiables. Se met ainsi en place ce que Carlo Ginzburg appelle le « paradigme indiciaire¹⁰ », commun à toutes les disciplines de connaissance indirecte et conjecturale, de la médecine et de la psychiatrie au roman policier. Une dialectique fine entre le témoignage et le document se déroule sous cette égide, le document jouxtant en outre le monument. Le document devient ainsi l'unité de compte de la

⁷ Michel de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

⁸ Cf. Émile BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit, 1969.

⁹ Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, [1949] 1997, pp. 74-86.

¹⁰ Carlo GINZBURG, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », in *Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, [1986] 1989, pp. 139-180

connaissance historique que Marc Bloch osait placer sous la rubrique de l'observation, lui le pourfendeur de l'école qu'il appelait positiviste et qu'il serait plus équitable de dénommer méthodique. Un document, en effet, n'est pas donné, il est cherché, constitué, institué : le terme désigne ainsi tout ce qui peut être interrogé par l'historien en vue d'y trouver une information sur le passé, à la lumière d'une hypothèse d'explication et de compréhension. Sont ainsi désignés des événements qui, à la limite, n'ont été le souvenir de personne mais qui peuvent contribuer à la construction d'une mémoire qu'on peut dire avec Halbwachs mémoire historique pour la distinguer de la mémoire même collective. Faire parler les documents, dit Marc Bloch, non pour les confondre, mais pour les comprendre.

On saisit que, face aux sciences dures, des historiens aient pu adopter un ton d'assurance qui, au regard de notre problème, implique une confiance forte dans la capacité de l'histoire à élargir, corriger, critiquer la mémoire, au risque de réduire celle-ci du statut de matrice d'histoire à celui d'objet de mémoire comme on va voir dans un instant.

Mais auparavant, l'opération historiographique, arrêtée par convention à la phase documentaire, se trouve confrontée à la question du statut épistémologique de la preuve à laquelle peuvent prétendre des propositions du type : X a fait Y au temps T et au lieu L. Ces propositions artificiellement isolées portent sur ce qu'on peut appeler des faits avérés, étant entendu que le fait n'est pas l'événement lui-même mais le contenu asserté des propositions du type qu'on vient de dire, formées au terme d'épreuves diverses de confrontation et de contestation. À cet égard, la philosophie spontanée de l'historien relève d'un réalisme critique qui fait front de deux côtés.

Sur un premier front, l'historien présuppose la factualité de l'événement, au sens large de ce au sujet de quoi quelqu'un témoigne, cela dont il est question dans les documents. En ce premier sens, l'historien ne peut trouver qu'un mauvais recours dans la linguistique saussurienne qui réduit le signe au couple signifiant/signifié à l'exclusion du référent. Son secours est plutôt [739] du côté de la linguistique du discours à la façon de Benveniste et Jakobson, pour qui l'unité de sens au plan du discours est la phrase, où quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un sur quelque chose selon des règles codifiées d'interprétation. Ainsi est préservée dans le principe la triade : signifiant, signifié, référent, l'événement désignant globalement le référent du discours documenté, réserve faite de la spécification ultérieure du terme événement par rapport à structure et conjoncture.

Sur l'autre front, l'historien sait que sa preuve relève d'une logique de la probabilité plutôt que de la nécessité logique, la probabilité portant moins sur le caractère aléatoire des événements que sur le degré de fiabilité du témoignage et, de proche en proche, de toutes les propositions du discours historique. Est plus ou moins probable le fait que... ceci ou cela soit arrivé tel qu'on le dit. Ce caractère probabiliste de la preuve documentaire, *terminus ad quem* du procès de mise en intrigue, procède en dernier ressort de la structure fiduciaire du témoignage, *terminus a quo* du processus entier. Cette structure peut rester dissimulée à la faveur des non-dits tenant au statut social de l'histoire, au « lieu » à partir duquel l'historien parle. En tout état de cause cette structure argumentative reste indépassable. À cet égard, l'ouvrage fameux de Lorenzo Valla : *Sur la donation de Constantin à lui faussement attribué et mensongère*¹¹ a fait franchir à l'historiographie un seuil décisif. Sur cet autre front l'historien sait que sa preuve n'est pas de même nature que celle des sciences de la nature : la critique du témoignage reste le modèle pour l'ensemble du champ documentaire relevant du paradigme indiciaire : indirecte et conjecturale, telle elle reste.

2. Nous éloignant maintenant du stade documentaire de l'histoire et nous enfonçant dans l'épaisseur des

¹¹ Lorenzo VALLA, *Sur la donation de Constantin...*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

opérations d'explication et de compréhension, nous paraissent tourner le dos à la question de la représentation. L'enjeu de ces opérations n'est-il pas en effet la mise à l'épreuve des différentes réponses en forme de « parce que » données à la question pourquoi ? La problématique du sens immanent au discours et celle de sa cohérence informelle n'occupent-elles pas désormais tout le terrain ? On peut d'abord le penser et se concentrer exclusivement sur la variété des modes d'explication et de compréhension en histoire. On a pu dire à cet égard que l'histoire n'a pas de méthode propre. Elle combine de façon opportune les usages de la causalité et de la légalité les plus proches de ceux en cours dans les sciences de la nature, comme on le voit en particulier en histoire économique, et l'explication par des raisons mises en œuvre en histoire politique, militaire ou diplomatique, ou au niveau des négociations ourdies par les protagonistes de la micro-histoire. En histoire il n'y a pas de dichotomie irréductible entre explication et compréhension.

En dépit de ce déplacement massif de l'intérêt en direction des modes d'explication et de compréhension, la question de la représentation du passé n'est pas perdue de vue dans la phase de l'explication et de la compréhension.

[740] Elle revient une première fois au premier plan à l'occasion du découpage de son domaine, disons de la détermination de l'*explicandum*, et une deuxième fois de façon à première vue inattendue, sous les espèces de ces objets privilégiés de l'exploration du champ historique que sont les mentalités, devenues pour les raisons qu'on va dire les représentations, donc les représentations comme objets d'histoire. Ces deux retours en force de la question de la représentation ont partie liée, dans la mesure où il s'agit une première fois de la détermination formelle du référent prochain du discours historique — du ce sur quoi le discours est tenu — et une deuxième fois de la détermination matérielle d'une tranche de référent de ce discours, à savoir les représentations — objet sur lesquelles l'histoire enquête —, en outre des déterminations économiques, sociales, politiques de la réalité sociale.

Arrêtons-nous un moment sur ces deux mentions de la représentation dans le cadre de l'épistémologie de l'explication en histoire. D'abord le découpage du domaine des faits historiques est présumé concerner les objets de référence de l'histoire. ainsi, tous les modèles explicatifs en cours dans la pratique historienne ont pour trait commun de se rapporter à la réalité humaine en tant que fait social. À cet égard, l'histoire sociale n'est pas un secteur parmi d'autres, mais le point de vue sous lequel l'histoire choisit son camp, celui des sciences sociales. Je me suis intéressé pour ma part au courant de pensée qui a mis l'accent, postérieurement à l'ère braudélienne, sur les modalités pratiques de la constitution du lien social et sur les problèmes d'identité qui s'y rattachent. C'est à ce titre que les représentations figureront tout à l'heure parmi les objets privilégiés de l'enquête historique en couple avec les interactions. Pour préciser les choses, c'est en mettant l'accent sur le changement et sur les différences ou écarts affectant les changements que l'histoire se distingue des autres sciences sociales et principalement de la sociologie. Or changements et différences ou écarts comportent une dimension temporelle manifeste. La dialectique structure, conjoncture, événement est à cet égard bien connue, ainsi que les hiérarchies de durée explorées par Braudel et son école¹². Ce sont certes là des constructions, au regard de l'expérience vive qui ne forme pas spontanément l'idée de durées multiples, d'échelles de durée ; ce qui est plus précisément une construction, c'est la corrélation établie entre la nature du changement considéré — économique, social (au sens limitatif du terme), politique, culturel ou autre —, l'échelle sous laquelle il est appréhendé et le rythme temporel approprié à cette échelle. Le caractère construit de ces hiérarchies est particulièrement manifeste lorsque les notions d'échelles et de jeux d'échelles sont thématiques en tant que telles et étendues, au-delà de l'idée d'échelle de durée, à celle d'échelle d'efficacité et de

¹² Fernand BRAUDEL, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales ESC*, 13-4, 1958, pp. 725-753.

coercition des normes sociales et à celle d'échelle de grandeur dans l'estime publique¹³.

[741] Mais ces constructions sont présumées appropriées à la nature du phénomène en question et, en ce sens, tout sauf arbitraires, donc tout sauf fictives. Il est implicitement admis que ces constructions sont des reconstructions de la condition historique des humains, ce référent ultime de l'enquête historique, au regard duquel les interactions susceptibles d'engendrer du lien social constituent le référent prochain. C'est donc à ce premier niveau formel du découpage des objets de référence que l'idée de représentation du passé est tacitement assumée.

Mais elle l'est explicitement, et si l'on peut dire matériellement (ou substantiellement), lorsque l'histoire prend pour un de ses objets privilégiés les représentations et en fait, disons, un référent privilégié à côté de l'économique, du social, du politique. Comme on sait, c'est d'abord sous le vocable de l'histoire des mentalités que ce thème s'est d'abord proposé puis imposé, jusqu'au jour où a plaidé contre lui son caractère flou, équivoque, protéiforme et surtout sa compromission initiale avec le concept de mentalité primitive héritée de Lévy-Bruhl¹⁴. C'est dans ces conditions que l'idée de représentation a pu se substituer à celle de mentalité, au risque d'engendrer une nouvelle équivoque, le terme représentation pouvant désigner à une première extrémité de notre parcours le rapport de la mémoire au passé sous les espèces de F image-souvenir, et à l'autre extrémité vers laquelle nous cheminons le rapport de l'histoire au passé, en bref l'intentionnalité même du discours historique. C'est le couplage avec les interactions du champ social qui spécifie cet usage du concept de représentation pour désigner les croyances et les normes qui confèrent une articulation symbolique à la constitution du lien social et à la formation des identités. On peut parler à cet égard de pratique de la représentation, ce qui permet d'étendre au champ symbolique de l'action les acquis de la notion de jeu d'échelles évoquée plus haut. Mais surtout, il devient possible de faire bénéficier la notion de représentation sociale des distinctions élaborées au plan d'une sémiotique générale de la représentation, par exemple entre représentation de l'absent ou du mort et présence vive de l'image actuelle, comme en font foi les analyses de Louis Marin gravitant autour du thème du portrait du roi. Ces échanges entre sémiotique de la représentation et histoire de la représentation sociale, en particulier dans la sphère du pouvoir, s'avèrent d'une fécondité extrême pour tout ce qui concerne les « pouvoirs de l'image », pour reprendre le titre du dernier ouvrage de Louis Marin¹⁵.

Ne quittons pas cette région des représentations, et avec elle la phase de l'explication/compréhension, sans y avoir inclus l'histoire de la mémoire en tant précisément que représentation privée et publique du passé : non pas ma, non pas notre représentation, mais celle objectivée de tous ces autres dont nous faisons aussi partie, donc la représentation du passé comme objet d'histoire. Et joignons à cette histoire spécifique celle de la lecture et des effets de lecture induits de nos jours par les changements atteignant [742] la reproduction des textes, jusqu'à la révolution électronique affectant leurs supports. J'arrête là ce tour des représentations — objet dont l'histoire fait son miel.

3. Quittant la zone aride des enchaînements qui confèrent sa cohérence propre et diversement variée au discours historique, nous pénétrons dans l'espace des configurations narratives et rhétoriques qui régissent la phase littéraire de l'historiographie. C'est à ce niveau que se concentrent les difficultés les plus tenaces concernant la représentation du passé en histoire. Or cette composante scripturaire ne s'ajoute pas simplement aux autres opérations historiographiques : elle en accompagne chacune des

¹³ Cf. Jacques REVEL (éd.), *Jeu d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996.

¹⁴ Lucien LÉVY-BRUHL, *La mentalité primitive*, Paris, F. Alcan, 1922.

¹⁵ Louis MARIN, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981 : *id.*, *Des pouvoirs de l'image*, Paris, Le Seuil, 1993.

étapes pour autant que celles-ci ressortissent ensemble à la catégorie générale de l'inscription. Ce que nous allons donc considérer maintenant, c'est plus spécifiquement l'écriture en tant qu'elle donne lisibilité et visibilité au texte historique en quête de lecteur. Le pacte de lecture évoqué plus haut devient ici explicite, et la question initiale revient en force : le pacte a-t-il été tenu et jusqu'à quel point ?

La difficulté majeure résulte de ce que les configurations narratives et rhétoriques sont des contraintes de lecture : structurant à son insu le lecteur, elles peuvent jouer le double rôle de médiations en direction du réel historique et d'écrans opposant leur opacité à la transparence prétendue des médiations. Vont ainsi passer au premier plan les signes de la littérarité. Ce que je retrouve ici, ce sont d'abord les configurations narratives sur lesquelles j'avais concentré mon attention dans *Temps et Récit*¹⁶. Depuis lors, la crainte de confondre la cohérence narrative avec la connexité explicative m'a conduit à ajourner le traitement du narratif en histoire jusqu'au moment de la prise en compte des signes de littérarité. Ce déclasserement relatif jouera un rôle dans ma réplique aux tentatives de brouillage de la frontière entre le fictif et l'historique. Je continue certes de penser que le narratif n'est pas confiné à l'événementiel mais coextensif à tous les niveaux d'explication et à tous les jeux d'échelles. Bien plus, si les codes narratifs ne se substituent pas aux modes explicatifs, ils leur ajoutent la note de lisibilité et de visibilité qu'on a dite. C'est précisément l'instauration de grilles d'écriture devenues des grilles de lecture restées inaperçues qui engendrent les difficultés que nous allons maintenant considérer. S'il est vrai que les structures narratives ne se bornent pas à assurer le transit du discours vers son référent, mais opposent leur opacité propre à la visée référentielle du discours historique, alors ce devient le privilège du sémioticien de porter au jour les contraintes qui ont pu guider l'écrivain dans sa présentation des faits. Il est alors tentant de suggérer que ces mêmes contraintes, assumées à son insu par le lecteur, tiennent ce dernier captif des rêts d'un faire croire que ledit sémioticien est seule habilité à démasquer. On connaît le thème de l'« effet de réel » et de l'« illusion référentielle » élaboré par la sémiotique structurale, dans le sillage de la linguistique [743] saussurienne évoquée plus haut, où le référent est exclu par principe de la structure binaire de la signification réduite au couple signifiant-signifié. Tel est le soupçon nourri au plan narratologique par cette école de sémiotique, et l'argument anti-référentiel qui en est tiré au plan historiographique.

Mais c'est avec l'analyse rhétorique du discours historique que le problème posé par les contraintes a pris toute son ampleur et a abouti à une attaque frontale contre ce que j'ai appelé plus haut le réalisme critique, assumé sans être vraiment thématisé par la plupart des historiens de métier. Les configurations proprement narratives relevant d'une typologie des intrigues se trouvent alors encadrées au sein d'une architecture complexe de codes à côté des tropes et des autres figures de discours et de pensée ; toutes ensemble, ces figures sont tenues pour les structures intimes d'un imaginaire qui couvre la classe entière des « fictions verbales » selon l'expression de Hayden White. L'œuvre savante de ce théoricien de l'« imagination historique » est à cet égard exemplaire¹⁷. Toutefois son potentiel dévastateur, ciblé sur le faire-croire historique, ne devait atteindre son but qu'en conjonction avec le mouvement plus vaste connu sous le nom de « post-moderne », où la rationalité historique est prise dans la tourmente qui secoue les convictions héritées de l'époque des Lumières et que l'on a décidé de tenir pour la mesure du moderne. C'est ainsi l'auto-compréhension de toute une époque qui se joue à l'occasion du débat autour de la vérité en histoire.

La discussion, qui menaçait de se perdre dans des confrontations idéologiques sans critère connu —

¹⁶ Paul RICŒUR, *Temps et Récit*, Paris, Le Seuil, 1993.

¹⁷ Hayden WHITE, *The Contents of the Form: Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, 1987; id., *Tropics of Discourse: Essays in Cultural Criticism*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, 1990.

l'idée de critère étant elle-même en jeu —, s'est trouvée ramenée dans les bornes d'un conflit d'interprétation limité à la connaissance historique à la faveur d'un débat bien centré ; l'enjeu était la réception des ouvrages consacrés à la « solution finale », principalement du livre collectif intitulé *Historikerstreit* consacré à la controverse entre historiens allemands sur ce thème¹⁸. De la querelle illimitée sur le postmodernisme l'attention était ramenée à une question redoutable, mais mesurée : comment parler de l'Holocauste, de la Shoah, cet événement majeur du milieu du XX^e siècle ? La question surgissait, encadrée entre deux grandes interrogations venues d'horizons opposés et soudain mises face à face : celle posée par les maîtres du soupçon avec le mot de passe de l'illusion référentielle, et celle articulée par les négationnistes et le mot de passe du mensonge officiel.

Un ouvrage porte témoignage de cette confrontation, celui de Saul Friedländer, dont le titre m'importe grandement : *Probing the Limits of Representation*¹⁹. C'est le seul ouvrage que je considère ici en raison de sa [744] signification emblématique au regard de la problématique entière de la présente conférence. Friedländer observe : « L'extermination des Juifs d'Europe, en tant que cas extrême de crimes de masse, doit mettre au défi les théoriciens du relativisme historique de se confronter aux corollaires de positions tenues par ailleurs à un niveau abstrait ». H. White, interpellé, fit courageusement face au défi, en réitérant son argumentation et en avouant que sa rhétorique tropologique ne lui fournissait aucun critère immanent au discours pour distinguer la réalité de la fiction. La distinction, concédait-il, doit procéder « d'une autre région de notre capacité réceptive que celle éduquée par notre culture narrative ». Et, au regard de cette dernière, il suggère d'élargir le champ des modes de représentation au-delà de l'héritage culturel que le totalitarisme avait menacé d'épuisement.

Aussi légitime que soit ce propos, qui trouve d'ailleurs un écho dans les tentatives de renouvellement des formes d'expression issues de cette rupture des médiations connues, il laisse sans réponse la question de fond de l'adéquation présumée de ces formes d'expression esthétique visant à représenter la Shoah. Si l'on dit, avec G. Steiner, que « le monde d'Auschwitz réside hors discours comme il réside hors raison²⁰ », d'où peut venir au discours le sens même de l'irreprésentable ?

C'est la force du témoignage, avant même son inscription dans l'archive, qu'invoque Carlo Ginzburg dans son essai pathétique « Just one witness²¹ ». Or, à son tour, le témoignage renvoie à la violence de l'événement lui-même et à sa dimension morale que Friedländer qualifie — par litote — comme « inadmissible ». Mais alors c'est l'expérience vive de la blessure fichée dans le procès même du « faire histoire » qui se dresse comme la limite externe à la représentation et suscite l'implosion interne des modes de représentation — narratifs, rhétoriques et autres (filmiques entre autres). L'« événement à la limite », selon l'expression de Friedländer, c'est l'*ictus*, porté par l'histoire effective sur la mémoire collective et privée, qui, comme dans les péripéties violentes de la tragédie grecque et élisabéthaine, régit le référent du « dire l'histoire ». Quelque chose de terrible, qui ferait de l'horrible le symétrique négatif de l'admirable, est arrivé, qui demande à être dit afin de ne pas être oublié. Et fait partie de la survenue de l'événement la position des protagonistes par rapport à celui-ci, en étant les exécutants, les victimes ou les témoins (les *bystanders*). Trois sortes d'histoire vive dont nul ne peut faire l'addition.

Il ne faudrait pas toutefois qu'une nouvelle intimidation venue de l'immensité de l'événement et de son

¹⁸ Rudolf AUGSTEIN et alii, *Historikerstreit : die Dokumentazion der Kontroverse um die Einzigartigkeit der nazionalsozialistischen Judenvernichtung*, Munich, Piper, 1988 (*Devant l'histoire : des documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des juifs par le régime nazi*, Paris, Éditions du Cerf, 1988).

¹⁹ Saul FRIEDLÄNDER (éd.), *Probing...*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

²⁰ Cité dans H. WHITE, « Historical Employment and the Problem of Truth », in S. FRIEDLÄNDER (ed.), *Probing...*, op. cit., p. 43.

²¹ Carlo GINZBURG, in S. FRIEDLÄNDER (éd.), *Probing...*, op. cit., pp. 82-96.

cortège de plaintes vienne paralyser la réflexion sur l'opération historiographique. C'est au juge qu'il revient de condamner et de punir, et au citoyen de militer contre l'oubli et aussi pour l'équité de la mémoire ; à l'historien reste la tâche de comprendre sans inculper ni disculper.

S'il en est bien ainsi, il faut alors que le cas, lui-même limite, de l'événement à la limite aide à remettre en chantier la problématique suscitée [745] par l'analyse rhétorique du discours. Le débat peut, à mon avis, être conduit dans deux directions : en aval du texte, du côté de la réception par le lecteur ; en amont, du côté des phases antérieures du procès historiographique.

Du côté de la réception, le lecteur vient au-devant du texte historique non seulement avec des attentes, entre autres, qu'on ne lui « raconte pas des histoires », mais avec une expérience comme protagoniste de l'histoire du présent. C'est lui qui fournit le vis-à-vis d'un discours réputé prendre forme à la croisée du présent et du passé. Plus précisément, c'est le citoyen dans le protagoniste d'histoire qui demande de l'historien un discours vrai capable d'élargir, de critiquer, voire de contredire sa mémoire. À défaut d'un discours vrai, au sens que l'épithète prend dans les sciences dures, un discours qui se situe par rapport à une intention de vérité.

C'est alors que pour prendre la mesure de cette intention de vérité il faut en appeler de la phase scripturaire de la connaissance historique aux phases antérieures, explicative/compréhensive et documentaire. C'est ce qui est ordinairement perdu de vue dans les discussions centrées sur la rhétorique du discours historique. L'erreur est ici d'attendre de la narrativité et de la tropologie qu'elles comblent les lacunes d'une argumentation soucieuse de rendre raison des enchaînements de toute sorte entre faits avérés. À cet égard, tout ne se joue pas sur le plan scripturaire, ni même sur celui de l'explication/compréhension : c'est à la preuve documentaire qu'il faut remonter, quitte à reparcourir dans l'ordre progressif la chaîne entière des opérations historiographiques. Il apparaît alors que le faire-croire n'est pas la chasse gardée de la rhétorique. Il est le lieu d'entrecroisement du convaincre et du plaire, comme les controverses entre Socrate et les sophistes nous en ont enseigné la différence. C'est ici que la logique des probabilités concrètes, appliquée au degré de fiabilité des sciences humaines, enrôle à son service les analyses produites à l'enseigne du soupçon. Non pour contribuer au brouillage des frontières entre la fiction et la réalité — fût-elle celle de l'absent de l'histoire —, mais pour traquer dans ses ruses le faire-croire, à la façon dont Platon dans les *Dialogues socratiques* s'emploie à distinguer la médecine de la cosmétique.

Approchant le moment de conclure, je reviens à ma question initiale : le pacte de lecture sur lequel est censé reposer l'écriture de l'histoire peut-il être tenu, et jusqu'à quel point ? Mes auditeurs ne seront pas étonnés si je réponds : oui, jusqu'à un certain point. Pour que ma réponse ne paraisse ni une bravade ni une dérobade, je dois l'argumenter.

Répondre oui, c'est témoigner en faveur de l'intentionnalité régulatrice de l'enquête historique : l'intention de viser et si possible d'atteindre ce qui fut le cas, l'événement. J'ai proposé dans *Temps et Récit* le terme de « représentance » pour dire la vigueur de cette intention-prétention. L'idée que recouvre le mot est à la fois celle d'une suppléance et celle d'une approximation. Suppléance, comme dans le terme latin *representatio* appliqué à l'époque hellénistique puis byzantine à la fonction du personnage [746] habilité à figurer la présence du souverain absent ; la même idée de fonction viciaire, de lieutenance, se retrouve dans l'allemand *Vertretung*, dans l'anglais *representative* et, après tout, aussi dans l'expression française « représentants du peuple » et « représentation nationale ». Fonction viciaire, donc, complétée par celle d'approximation, d'une cible : c'est le côté prétention de l'intention, mais prétention à une percée, à une avancée.

Donc, contrat rempli. Mais jusqu'à quel point ? Il ne peut être répondu à cette question portant sur le

degré de vraisemblance, de vérisimilitude du texte historique que par un jugement de comparaison. Mais entre quoi et quoi ? Deux réponses possibles à cette demande.

La première s'articule encore dans le champ historique lui-même, la comparaison entre deux ou plusieurs textes portant sur le même *topos*. Je propose à cet égard de prendre pour repère le fait à mon sens étonnamment révélateur de la « réécriture » en histoire. Récrire, c'est comme retraduire. Or c'est dans la retraduction des mêmes textes originaux que se déclare, nous dit Antoine Berman, le désir de traduire et sans doute aussi son tourment et son plaisir²². De même, c'est dans la réécriture que se montre le désir de l'historien de s'approcher toujours plus près de cet étrange original qu'est l'événement dans tous ses états. Vérité prétendue non d'un seul livre mais, si j'ose dire, d'un dossier entier de controverse. Ainsi en a-t-il été chez nous de la Révolution française et de la copieuse bibliothèque qu'elle a suscitée.

La deuxième réponse à la question posée par le jugement de comparaison nous porte hors de l'histoire, au point d'articulation entre l'histoire et la mémoire. Il me plaît de terminer sur cette confrontation qui me permet de joindre ma thèse finale à ma thèse initiale, selon laquelle le problème de la représentation du passé ne commence pas avec l'histoire mais avec la mémoire. Ce qui fut alors mis en place ne fut pas seulement une énigme, celle de la représentation présente d'une chose absente qui exista auparavant, c'est-à-dire avant d'être racontée, ce fut en outre l'esquisse d'une résolution limitée et précaire de l'énigme, sans parallèle du côté de l'histoire, à savoir le petit bonheur, le petit miracle de la reconnaissance et de son moment d'intuition et de croyance immédiate. En histoire, nos constructions sont au mieux des reconstructions. C'est de telles reconstructions que nous avons déclaré plus haut l'intention, la prétention, le désir, et dont nous mesurons maintenant le degré de fiabilité, en joignant l'interprétation à l'intention de vérité. Interprétation, le vocable difficile est lancé. Mais présumer et assumer la solidarité entre interprétation et vérité en histoire, c'est dire plus que simplement adosser l'objectivité à la subjectivité, comme il était dit naguère ; si l'on ne veut pas seulement psychologiser ou moraliser l'intention historique, par exemple en soulignant les intérêts, les préjugés, les passions de l'homme historien, ou en célébrant ses vertus d'honnêteté et de modestie, voire d'humilité, alors il faut marquer le caractère épistémique de l'interprétation. À savoir : la clarification des concepts et des [747] arguments, l'identification des points de controverse, la mise à plat des options prises, par exemple en posant telle question à tel document, en choisissant tel mode d'explication plutôt que tel autre, en termes de cause ou bien de raison d'agir, en privilégiant tel jeu de langage plutôt que tel autre. C'est à tous les stades de l'opération historiographique que l'interprétation qualifie le désir de vérité en histoire. Et cela face au vœu de fidélité de la mémoire.

C'est à ce prix que l'histoire peut ambitionner de compenser par sa chaîne de médiations la carence du moment de reconnaissance qui fait que la mémoire reste la matrice de l'histoire lors même que l'histoire en fait l'un de ses objets.

Reste ainsi ouverte la question de la compétition entre la mémoire et l'histoire dans la représentation du passé. À la mémoire reste l'avantage de la reconnaissance du passé comme ayant été quoique n'étant plus ; à l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et dans le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, la maîtrise rhétorique du texte et, plus que tout, l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres. Entre le vœu de fidélité de la mémoire et le pacte de vérité en histoire, l'ordre de priorité est indécidable. Seul est habilité à trancher le débat le lecteur, et dans le lecteur le citoyen.

Paul RICŒUR

²² Cf. Antoine BERMAN, *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984